



# RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

2025

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<i>Rapport des Orientations Budgétaires</i>	3
<b>1 Le contexte économique</b>	<b>3</b>
<i>a) Le contexte International et Européen</i>	3
<i>b) Le contexte National</i>	5
<b>2 La loi de finances 2025</b>	<b>6</b>
<b>3 La situation financière des résultats 2020 à 2024 (provisoire) à Ezanville</b>	<b>7</b>
<i>a) Evolution de la section de fonctionnement</i>	8
• <i>Les dépenses de fonctionnement</i>	9
• <i>Les recettes de fonctionnement</i>	10
• <i>Les charges de personnel</i>	13
<i>b) Evolution de la section d'investissement</i>	14
• <i>Les dépenses d'investissement</i>	14
• <i>Les recettes d'investissement</i>	15
• <i>Evolution de la capacité de désendettement</i>	16
<b>4 Les orientations budgétaires pour 2025</b>	<b>18</b>
<i>a) Section de fonctionnement</i>	19
• <i>Dépenses de fonctionnement</i>	19
• <i>Recettes de fonctionnement</i>	20
<i>b) Section d'investissement</i>	20
<b>5 Conclusion</b>	<b>21</b>

## Introduction

### Rapport des orientations budgétaires

*Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » ATR du 6 février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux communes dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. Première étape du cycle budgétaire annuel, le DOB présente une analyse rétrospective et les orientations de l'année à venir.*

*La loi « NOTRe » du 7 août 2015, portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République a modifié le DOB en Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) et impose dorénavant, en plus d'une analyse rétrospective de la situation financière de la collectivité, la réalisation d'une analyse prospective dans les domaines des investissements pluriannuels, de l'encours de dette et des ressources humaines.*

*Le ROB a été présenté en commission des finances le 13 janvier 2025.*

### 1 Le contexte économique

a) Le contexte International et Européen (Source OCDE\* décembre 2024) (\*Organisation de coopération et de développement économique)  
*L'économie mondiale a continué de faire preuve de résilience cette année, même si la vigueur de l'activité a pu varier selon les pays et les secteurs. L'inflation a continué de se modérer et l'inflation globale est désormais revenue aux objectifs fixés par les banques centrales dans la plupart des économies. Les tensions sur les marchés du travail se sont également atténuées, bien que les taux de chômage restent généralement au niveau, ou proches, de leurs points historiquement bas. Toutefois, des risques planent sur une projection centrale par*

*ailleurs relativement positive. Les principaux risques tiennent à l'intensification des tensions géopolitiques, à une inflation qui s'avérerait plus persistante que prévue et à une réévaluation brutale des risques sur les marchés financiers.*

# 3.3%

*Projection de croissance du PIB mondial en 2025*

# 1.9%

*Projection d'inflation globale dans la zone OCDE en 2025*

*La croissance du PIB mondial devrait s'affermir légèrement pour s'établir à 3.3 % en 2025 et rester stable à ce niveau tout au long de 2026. Dans les économies de l'OCDE, la croissance du PIB devrait être modeste par rapport à son niveau d'avant la pandémie et s'établir à 1.9 % en 2025 comme en 2026. Dans les économies non membres de l'OCDE, on table également sur une croissance agrégée globalement stable aux alentours de son rythme actuel, l'Asie émergente demeurant le principal contributeur à la croissance mondiale.*

*Le recul de l'inflation globale s'est poursuivi dans la majorité des pays tout au long de 2024, à la faveur de nouvelles baisses des prix des produits alimentaires, de l'énergie et des biens. Toutefois, dans les services, la hausse des prix se révèle encore persistante, s'établissant à environ 4 % dans l'économie médiane de l'OCDE en septembre. À l'avenir, dans les pays du G20, la hausse annuelle des prix à la consommation devrait encore diminuer et revenir à l'objectif d'ici la fin de 2025 ou au début de 2026 dans près de la totalité des autres grandes économies.*

b) Le contexte National (Source Banque de France)

Selon les dernières projections de la Banque de France du 16 décembre 2024, l'économie française parviendrait à sortir progressivement de l'inflation sans récession, même si le contexte international reste encore incertain.

Les nouvelles projections macroéconomiques ont été finalisées dans un contexte national et international d'incertitudes accrues. Cette projection a été arrêtée le 27 novembre, soit avant la motion de censure, avec des hypothèses de finances publiques proches du projet de loi de finances conduisant à une réduction sensible du déficit public à 5 % du PIB en 2025. Une moindre consolidation budgétaire n'entraînerait pas pour autant un surplus de croissance, car l'effet négatif de l'incertitude accrue sur la demande des ménages et des entreprises jouerait en sens opposé. Ce scénario de référence demeure celui d'une sortie de l'inflation sans récession, avec une reprise décalée à 2026 et 2027.

En 2024, l'inflation totale a reculé sensiblement et devrait retomber en moyenne annuelle à 2,4 %. Sur l'horizon de prévision, l'inflation s'inscrirait durablement en dessous de 2 %. Le ralentissement des prix serait favorisé par celui des prix de l'alimentation, de l'énergie et des biens manufacturés, tandis que l'inflation dans les services baisserait plus lentement, expliquant un recul plus progressif de l'inflation sous-jacente vers 2 %.

Comme anticipé, le marché du travail commence à entrer dans une phase transitoire de ralentissement, concentrée sur l'année 2025. Le taux de chômage atteindrait un pic inférieur à 8 % en 2025 et en 2026, avant de repartir à la baisse dans le sillage de la reprise de l'activité

**POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE**

	2023	2024	2025	2026	2027
PIB réel	1,1	1,1	0,9	1,3	1,3
IPCH	5,7	2,4	1,6	1,7	1,9
IPCH hors énergie et alimentation	4,0	2,4	2,2	1,9	1,8
Taux de chômage (BIT, France entière, % population active)	7,3	7,4	7,8	7,8	7,4

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire.

Sources : Insee pour 2023 (comptes nationaux trimestriels du 30 octobre 2024), projections Banque de France sur fond bleuté.

- IPCH : Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH)

## **2 Le projet loi de Finances pour 2025**

*Le projet de loi de finances pour 2025 a été présenté à l'issue d'une procédure budgétaire retardée par la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024, suite des résultats des élections Européennes, qui a conduit à la démission du gouvernement de Gabriel ATTAL. Le nouveau gouvernement de Michel BARNIER nommé le 21 septembre 2024 entendait faire évoluer le texte initial.*

*La contribution annoncée par le Projet de Loi de Finances 2025 concernant le redressement des finances publiques des collectivités locales d'un montant s'élevait à **5 Md€**. Cela impliquait pour les collectivités territoriales une augmentation des cotisations de la CNRACL de l'ordre de 4 ou 5 points, une réduction de 2 points du taux de remboursement du FCTVA qui devait être reversé qu'en section d'investissement. Les dotations 2025 quant à elles devaient rester stables, voir maintenues au même niveau que cette année.*

*Les orientations de ce PLF 2025 n'ayant pas convaincu l'assemblée, des députés ont déposé une motion de censure qui a été adoptée et qui oblige le premier Ministre Michel BARNIER à démissionner avec son gouvernement le 5 décembre 2024.*

*Le nouveau gouvernement de François BAYROU a été nommé le 23 décembre 2024, mais le projet de loi de finances pour 2025 n'a pu être adopté avant la fin de l'année 2024.*

*En attendant la promulgation du PLF 2025, un projet de loi spéciale a été déposée devant l'Assemblée nationale avant le 19 décembre 2024. Cette loi ne remplace pas le budget. Elle a pour objectif d'organiser une situation provisoire jusqu'à l'adoption de la loi de finances en 2025.*

*De ce fait, nous devons rester vigilant car nous restons incertains des nouvelles orientations qui vont être proposées par ce PLF 2025.*

### **3 La situation financière des résultats 2021 à 2024 (provisoire) à Ezanville**

*Le résultat provisoire du BP 2024 est en cours de finalisation à ce jour. De ce fait, les chiffres inscrits ci-dessous ne sont pas définitifs et pourront être différents lors de la présentation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 en Conseil Municipal.*

*Cette année encore, l'élaboration du Budget 2025 sera encore fragilisée par les incertitudes que nous rencontrons avec la motion de censure qui a entraîné un rejet du PLF 2025. Dans tous les cas, nous devons rester vigilants et tenir compte des contraintes financières qui s'imposent aux collectivités.*

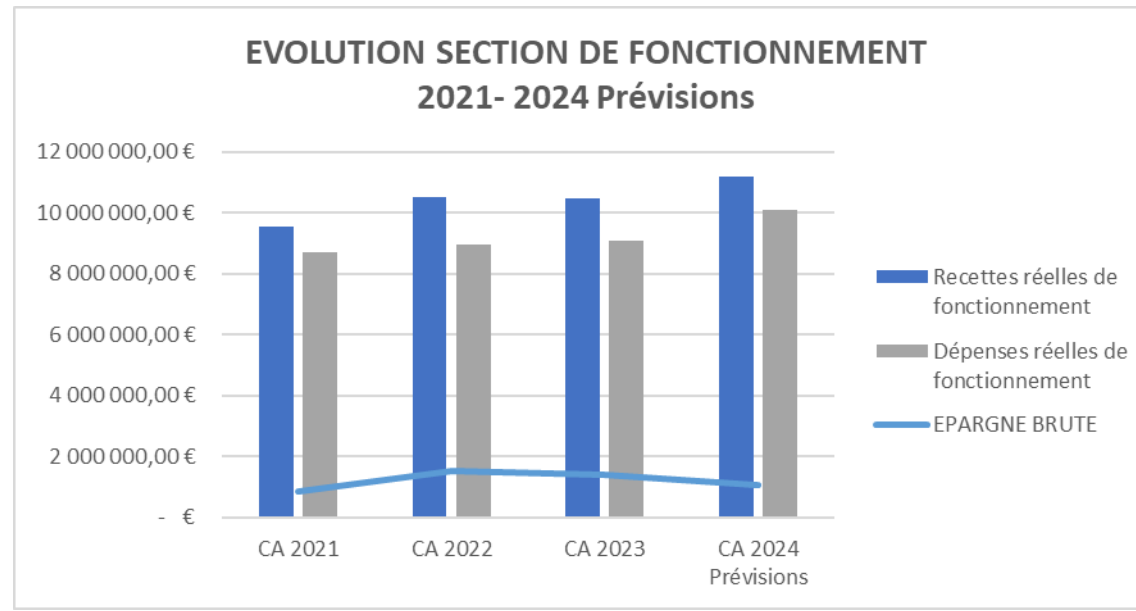
*Il est difficile aujourd'hui de se projeter en 2025, mais il faut continuer à maîtriser toutes les dépenses, déjà engagée fortement dans la collectivité depuis plusieurs années car la commune entend maintenir un haut niveau de service public et soutenir son développement par des investissements structurants. Parallèlement au travail conduit sur la maîtrise des dépenses, la collectivité sollicite des recettes via les aides publiques pour accompagner ses projets.*

*Comme en 2024, la mise en œuvre des priorités rend indispensable un effort de gestion raisonnée, solidaire et responsable, passant par l'affirmation des objectifs financiers généraux que sont :*

- *La maîtrise des charges de fonctionnement courant en absorbant les augmentations subies*
- *La maîtrise de la masse salariale en intégrant les revalorisations imposées.*
- *Le maintien du soutien apporté aux associations tout en l'adaptant aux spécificités et aux besoins de chacun*
- *Une stabilité des taux des taxes foncières pour cette année 2025*
- *Un recours à l'emprunt pour le pôle Culturel*
- *L'optimisation et recherche de financements extérieurs. Notre capacité d'investissement 2025 sera marquée comme l'année dernière par l'entretien et l'amélioration de la sécurité comme de la performance énergétique de nos bâtiments. Les crédits d'investissements 2025 seront également consacrés à la poursuite de la réalisation des projets.*

a) Evolution de la section de fonctionnement :

EVOLUTION SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 Prévisions
Recettes réelles de fonctionnement	9 553 647,00 €	10 511 739,00 €	10 461 446,00 €	11 189 382,00 €
Dépenses réelles de fonctionnement	8 694 181,00 €	8 979 354,00 €	9 073 488,00 €	10 116 311,00 €
EPARGNE BRUTE	859 466,00 €	1 532 385,00 €	1 387 958,00 €	1 073 071,00 €



L'épargne brute (différence entre les recettes et les frais de fonctionnement réels) du CA 2024 est estimée à 1 073 071 €

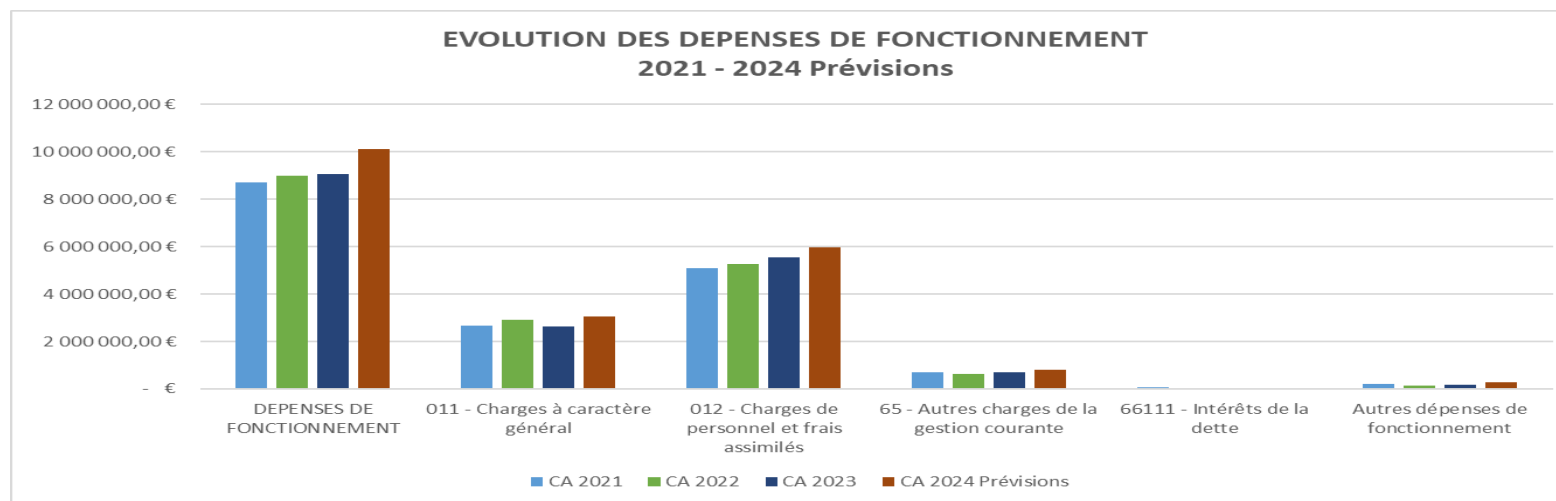


- *Les dépenses de fonctionnement*

*Les dépenses réelles de fonctionnement avaient été estimées à 11 398 144 € au Budget primitif 2024 ; ce résultat devrait s'élever selon l'état prévisionnel du compte financier unique 2024 à 10 116 311 €.*

*Les charges à caractères général ont augmenté de 15 % par rapport à 2023. Cette augmentation est due à des dépenses de 2023 qui ont été réinscrites en 2024 faute de factures. La ville avait prévu ces augmentations qui seront encore à maîtriser en 2025.*

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 Prévisions
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 694 181,00 €</b>	<b>8 979 354,00 €</b>	<b>9 073 280,00 €</b>	<b>10 116 311,00 €</b>
011 - Charges à caractère général	2 660 095,00 €	2 899 283,00 €	2 640 173,00 €	3 038 731,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 102 441,00 €	5 280 291,00 €	5 553 140,00 €	5 972 526,00 €
65 - Autres charges de la gestion courante	688 985,00 €	612 688,00 €	683 520,00 €	788 733,00 €
66111 - Intérêts de la dette	49 532,00 €	44 908,00 €	37 702,00 €	28 430,00 €
Autres dépenses de fonctionnement	193 128,00 €	142 184,00 €	158 745,00 €	287 891,00 €



- *Les recettes de fonctionnement :*

*Au budget primitif 2024, il avait été estimé en recettes réelles de fonctionnement 9 616 971 € ; ce résultat est en progression selon l'état prévisionnel qui devrait s'établir à 11 189 382 €.*

*Le produit des impôts et taxes est estimé à 5 658 419 € en comparaison à 2023 où il s'élevait à 5 643 372 €.*

<b>EVOLUTION CHAPITRE 73 et 731</b>	<b>CA 2021</b>	<b>CA 2022</b>	<b>CA 2023</b>	<b>CA 2024 Prévisions</b>
<b>Impôts et taxes - 73</b>	<b>7 016 294,00 €</b>	<b>7 636 819,00 €</b>	<b>7 547 716,00 €</b>	<b>7 316 833,00 €</b>
73111 - Impôts directs locaux	4 976 933,00 €	5 356 020,00 €	5 643 372,00 €	5 652 000,00 €
7318 - Autres impôts locaux et assimilés	7 110,00 €	2 473,00 €	436,00 €	- €
73211 - Attribution de compensation	937 083,00 €	937 597,00 €	937 576,00 €	937 576,00 €
73212 - Dotation de solidarité communautaire	27 209,00 €	26 782,00 €	26 464,00 €	- €
73221 - FNGIR	76 463,00 €	76 643,00 €	76 463,00 €	76 463,00 €
73222 - FSRIF	279 181,00 €	288 289,00 €	261 144,00 €	221 854,00 €
7328 - Autres taxes reversees	- €	270 412,00 €	- €	- €
<b>Fiscalite locales - 731</b>	<b>712 315,00 €</b>	<b>678 603,00 €</b>	<b>602 261,00 €</b>	<b>428 940,00 €</b>
73118 - Autres contributions directes	- €	- €	- €	6 419,00 €
73123 - Taxe additionnelle aux droits de mutation ou publicité	553 658,00 €	521 586,00 €	393 361,00 €	271 806,00 €
73141 - Taxe sur la consommation finale d'électricité	158 657,00 €	157 017,00 €	208 900,00 €	150 382,00 €
73174 - Taxe locale sur la publicité extérieure	- €	- €	- €	333,00 €

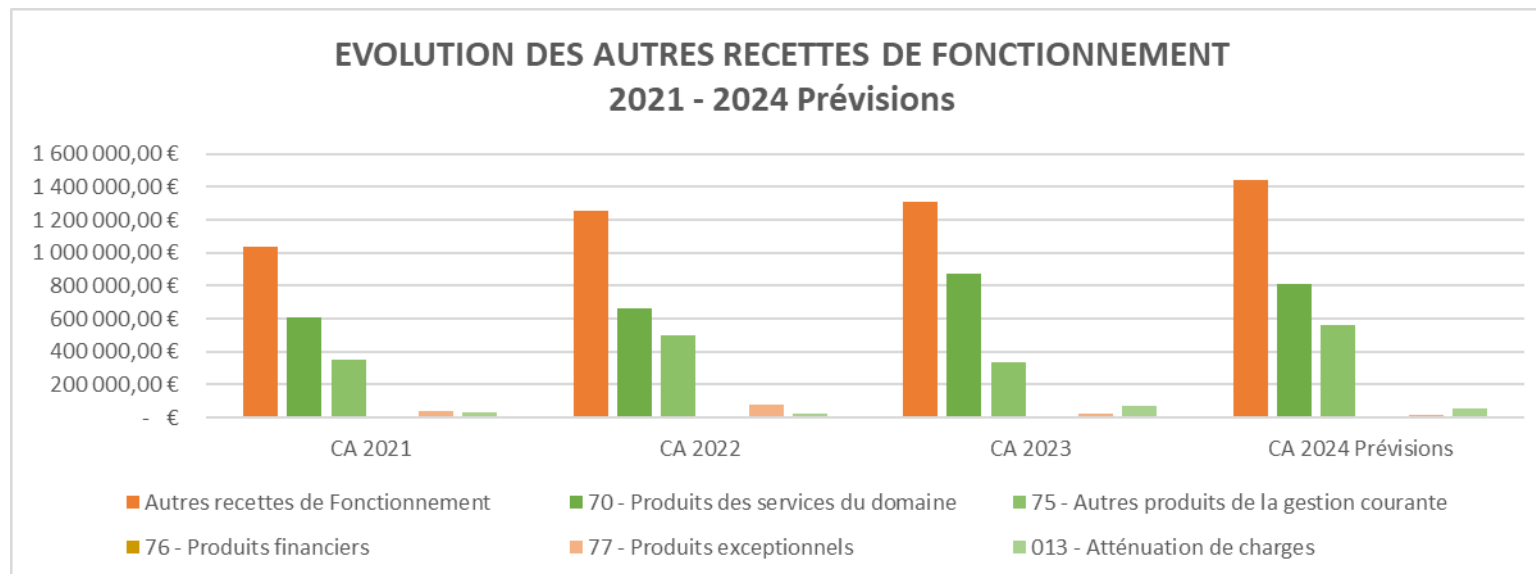
*En ce qui concerne les dotations, la DGF n'évolue pas, elle passe de 810 997 € en 2023 à 806 000 € en 2024 (montant définitif). On peut tout de même remarquer une augmentation de la DSR, elle passe de 146 057 € en 2023 à 161 993 € (montant définitif) en 2024. Les subventions de la CAF sont quant à elles en hausse par rapport à 2023 (cumul des deux imputations 7478222 et 747888 soit 451 872 euros, rattrapage des années antérieures). A noter que les versements des subventions sont en décalage d'une année.*

EVOLUTION CHAPITRE 74	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 Prévisions
<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>1 500 530,00 €</b>	<b>1 616 673,00 €</b>	<b>1 601 050,00 €</b>	<b>1 665 222,00 €</b>
74111- DOTATION GLOBALE FORFAITAIRE	835 674,00 €	816 682,00 €	810 997,00 €	806 000,00 €
741121 - DOTATION DE SOLIDARITE RURALE	123 223,00 €	126 667,00 €	146 057,00 €	161 993,00 €
742 - Dotations aux élus locaux				163,00 €
744 - FCTVA	- €	60 564,00 €	59 795,00 €	23 930,00 €
74611 - DGD	18 475,00 €	- €	- €	2 224,00 €
74718 - AUTRES	- €	3 520,00 €	- €	4 868,00 €
7473 - DEPARTEMENTS	20 300,00 €	19 170,00 €	18 360,00 €	1 000,00 €
74748 - AUTRES COMMUNES	18 705,00 €	13 471,00 €	- €	1 650,00 €
7478222 - CAF	260 826,00 €	353 637,00 €	331 292,00 €	182 615,00 €
747888 - AUTRES				269 257,00 €
7482 - COMPENSATION POUR PERTE DE LA TAXE ADDITION,	602,00 €	30,00 €	75,00 €	- €
748312 - DCRTP	31 863,00 €	29 208,00 €	31 863,00 €	31 863,00 €
74832 - ATTRIBUTION FONDS DEPARTEMENT DE TP	78 103,00 €	84 909,00 €	86 094,00 €	- €
74833 - ETATS COMPENSA EXON TF	36 556,00 €	5 465,00 €	- €	49 788,00 €
74834 - ETATS COMPENSA EXON TH	- €	33 513,00 €	47 680,00 €	- €
74836 - ATTRIBUTION FONDS DEPARTEMENT DE TP				73 763,00 €
7484 - DOTATION DE RECENSEMENT	- €	- €	- €	- €
74888- AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	76 203,00 €	69 837,00 €	68 837,00 €	56 108,00 €

Les produits de services sont en légère baisse de 7 %, ils concernent principalement les participations des familles pour la fréquentation de structures d'accueils (petite enfance, centre de loisirs, restauration scolaire, jeunesse), ainsi que les concessions du cimetière.

Les autres produits représentent les loyers perçus pour le parc locatif de la ville, ainsi que des remboursements d'assurance, indemnités journalières etc..)

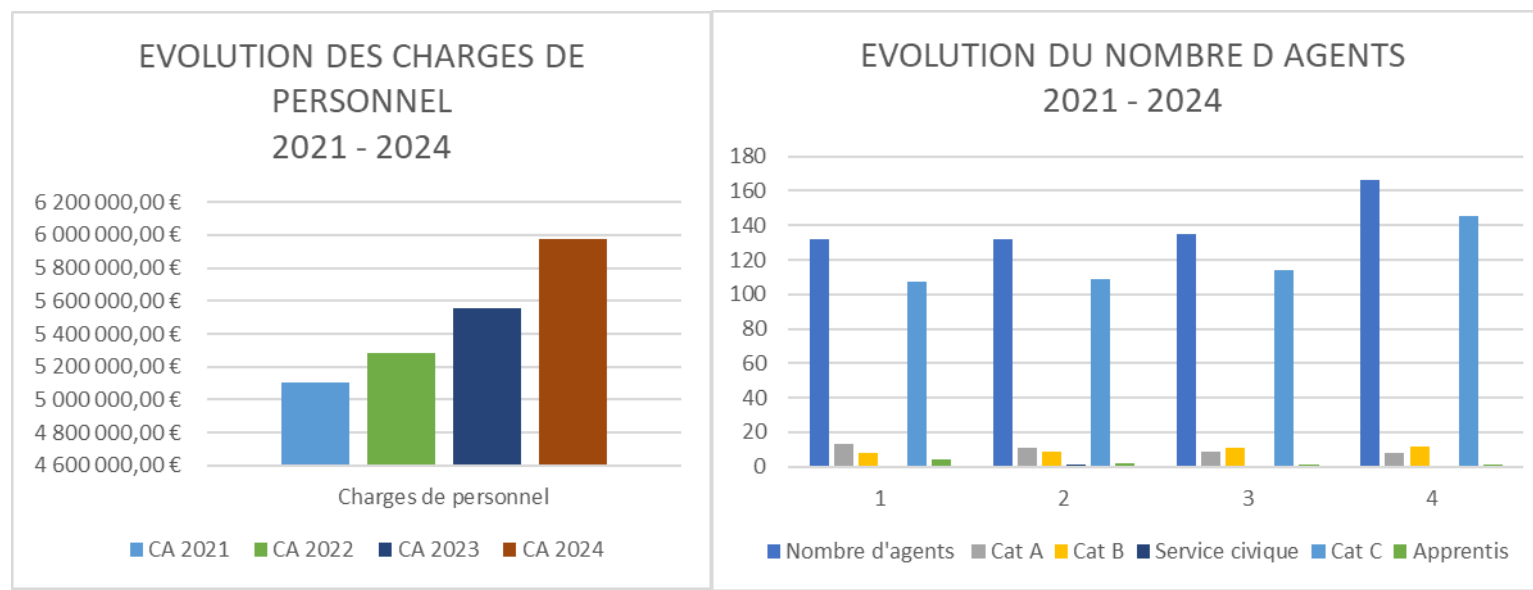
EVOLUTION DES AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 Prévisions
<b>Autres recettes de Fonctionnement</b>	<b>1 036 503,00 €</b>	<b>1 256 101,00 €</b>	<b>1 311 588,00 €</b>	<b>1 442 926,00 €</b>
70 - Produits des services du domaine	610 664,00 €	661 041,00 €	874 607,00 €	814 224,00 €
75 - Autres produits de la gestion courante	354 708,00 €	497 662,00 €	335 451,00 €	558 357,00 €
76 - Produits financiers	320,00 €	320,00 €	336,00 €	150,00 €
77 - Produits exceptionnels	43 231,00 €	76 424,00 €	27 339,00 €	18 509,00 €
013 - Atténuation de charges	27 900,00 €	20 974,00 €	73 855,00 €	51 686,00 €



- *Les charges de personnels :*

*Les charges du personnel ont été maîtrisées*

EVOLUTION DU CHAPITRE 012	CA 2021 (1)	CA 2022 (2)	CA 2023 (3)	CA 2024 (4)
Charges de personnel	5 102 441,00 €	5 280 291,00 €	5 557 534,00 €	5 976 785,72 €
Nombre d'agents	132	132	135	138
Cat A	13	11	9	7
Cat B	8	9	11	10
Cat C	107	109	114	120
Apprentis	4	2	1	1
Service civique	0	1	0	0

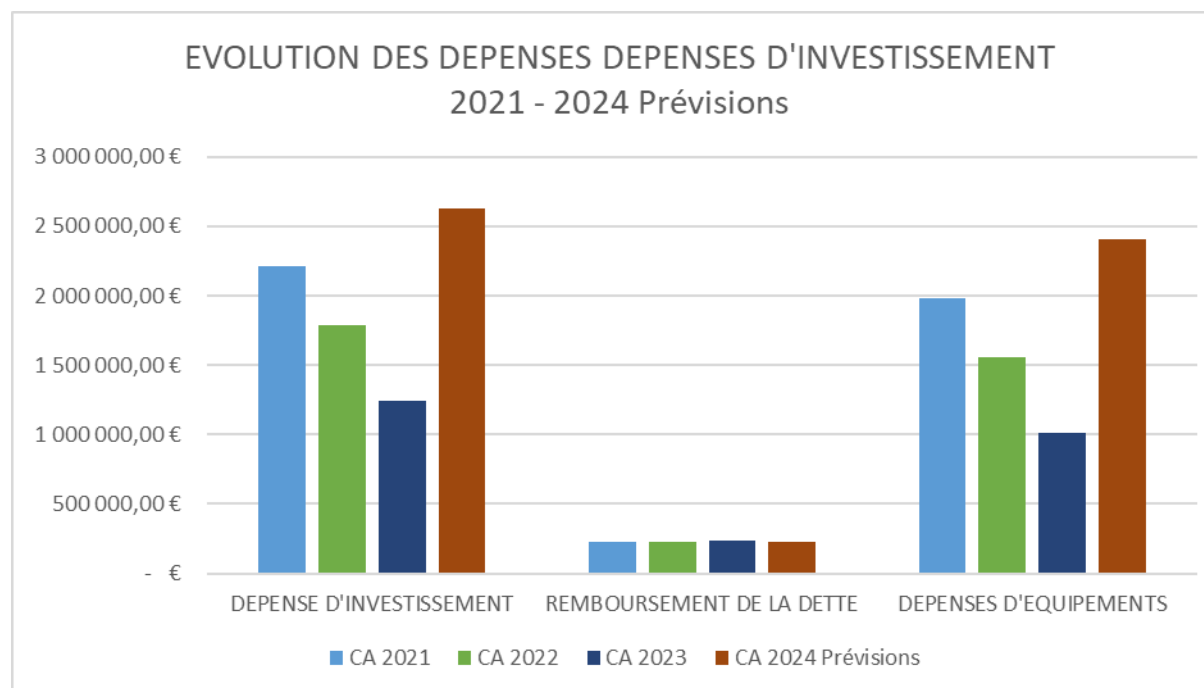


**b) Evolution de la section d'investissement**

- Les dépenses d'investissement :

*Les dépenses d'investissement sont estimées à 2 628 301 €, cette augmentation s'explique par les projets qui sont en cours de réalisation comme principalement des études et des travaux (le Cabinet médical, les travaux de l'hôtel de ville, la construction, le Pôle culturel, la réhabilitation de l'église, la participation aux travaux de la ZAC, l'aménagement du pôle gare, etc...)*

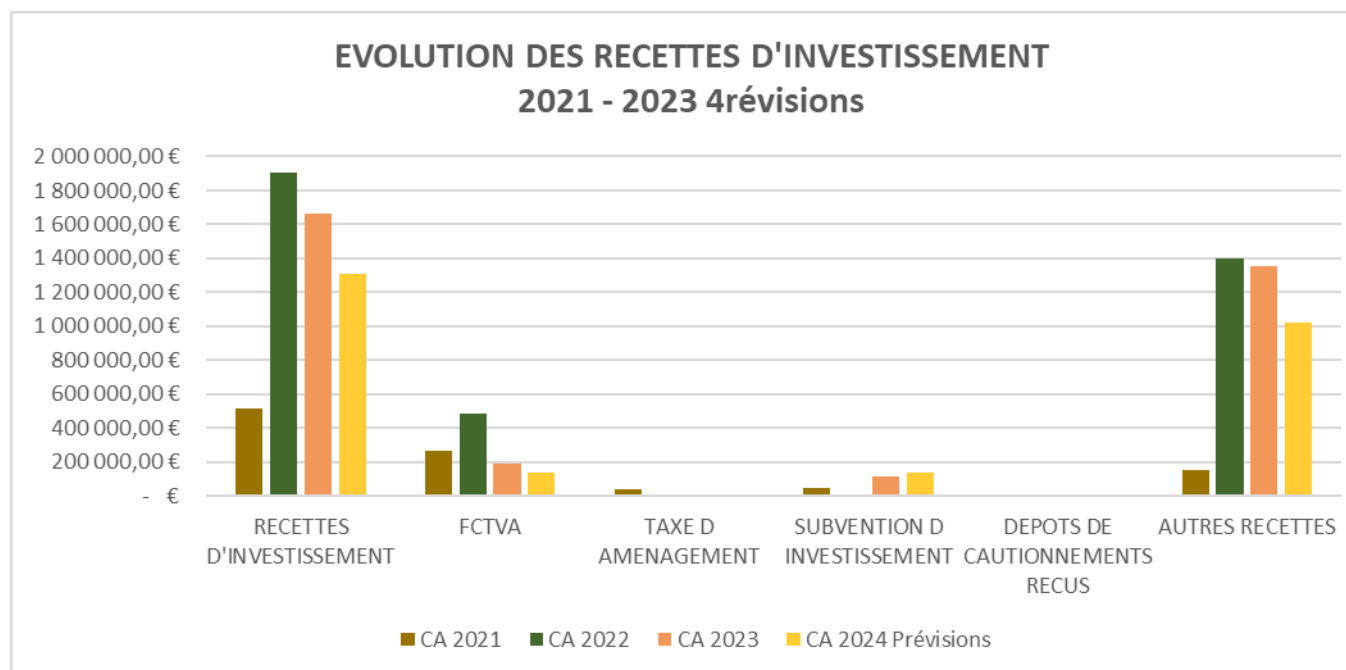
EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 Prévisions
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 210 342,00 €</b>	<b>1 787 076,00 €</b>	<b>1 246 343,00 €</b>	<b>2 628 301,00 €</b>
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	228 876,00 €	230 095,00 €	231 365,00 €	222 690,00 €
DEPENSES D'EQUIPEMENTS	1 981 466,00 €	1 556 981,00 €	1 014 978,00 €	2 405 611,00 €



- Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement sont estimées à 1 309 929 € et sont constituées comme suit :

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 Prévisions
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>515 080,00 €</b>	<b>1 902 120,00 €</b>	<b>1 666 256,00 €</b>	<b>1 309 929,00 €</b>
FCTVA	269 241,00 €	488 304,00 €	189 040,00 €	139 471,00 €
TAXE D AMENAGEMENT	37 642,00 €	8 762,00 €	6 041,00 €	3 134,00 €
SUBVENTION D INVESTISSEMENT	47 837,00 €	- €	117 257,00 €	138 575,00 €
DEPOTS DE CAUTIONNEMENTS RECUS	5 029,00 €	3 336,00 €	- €	3 075,00 €
AUTRES RECETTES	155 331,00 €	1 401 718,00 €	1 353 918,00 €	1 025 674,00 €



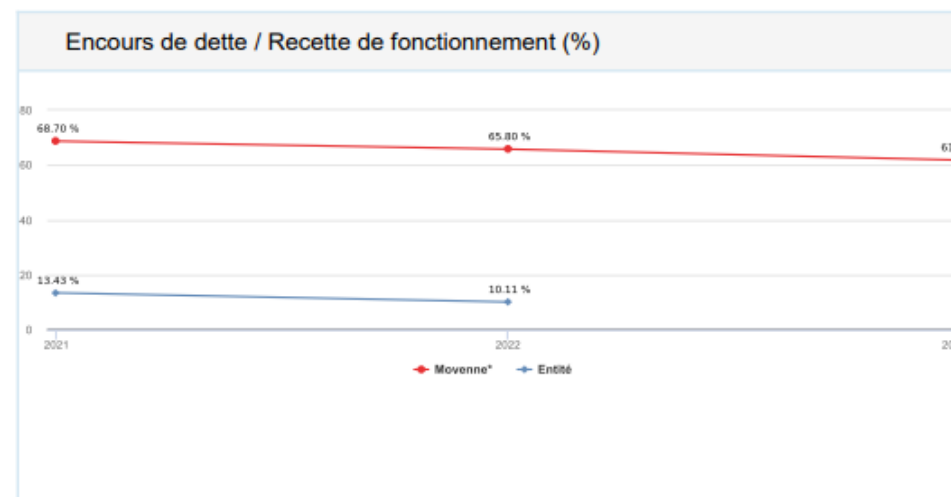
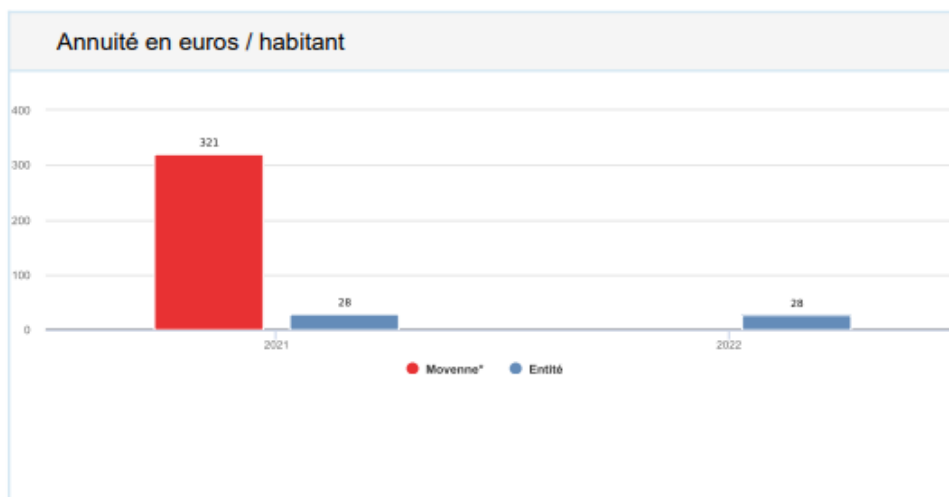
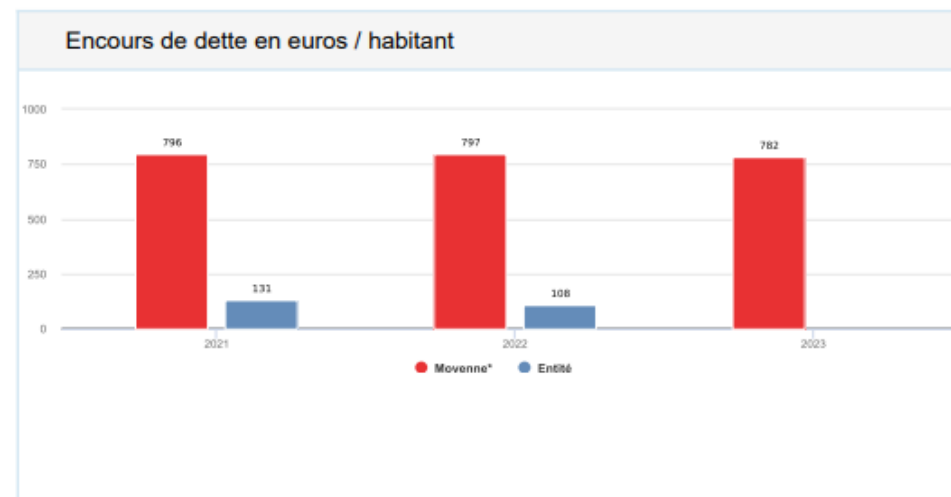
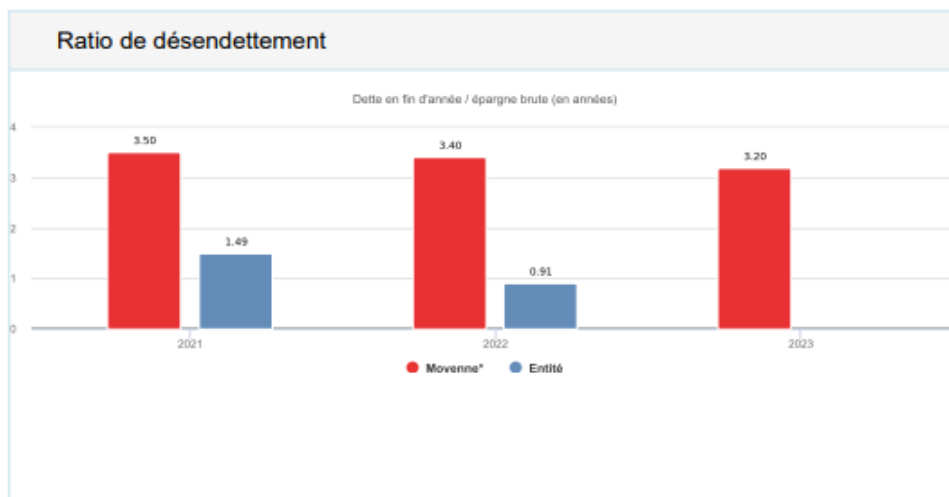
## EVOLUTION DE LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

*La commune conserve une bonne capacité de désendettement, malgré la chute de son épargne brute en 2024.*

EVOLUTION DE LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 Prévisions
En cours de la dette	1 283 392,00 €	1 053 297,00 €	821 931,00 €	589 242,00 €
Epargne brute	859 466,00 €	1 532 385,00 €	1 387 958,69 €	880 000,00 €
Annuité (amortissement et intérêts)	278 408,00 €	271 904,00 €	269 010,00 €	262 359,00 €



## Ratios financiers - Dette directe de la Ville



#### **4 Les orientations budgétaires pour 2025**

*Malgré les incertitudes des annonces gouvernementales du PLF 2025 non arrêté au moment de cette présentation, la commune maintiendra les projets engagés et les actions menées jusqu'à présent auprès des administrés, tout en assurant une gestion rigoureuse.*

*Cette rigueur se traduira par la maîtrise des charges à caractère général malgré l'augmentation des coûts liés à l'inflation, ainsi que la maîtrise de la masse salariale qui sera encore impactée par des augmentations (taux de cotisations etc...). La ville poursuivra ses efforts de recherche de recettes.*

*L'ensemble de ces efforts permettra de poursuivre sereinement la poursuite des projets d'investissement*

*La commune d'Ezanville poursuivra encore cette année sa volonté de maintenir un service public de proximité, de qualité et faire en sorte que les activités proposées soient accessibles à tous les administrés.*

## a) Section de fonctionnement

### ✓ Dépenses de fonctionnement

*Les dépenses de fonctionnement seront caractérisées par la recherche de maîtrise des coûts par les services lors de la préparation du budget 2025 afin de garantir des services de qualité identique à l'an passé aux administrés.*

*Les dépenses de personnel subissent depuis plusieurs années une augmentation mécanique des cotisations retraite et diverses mesures au niveau national de nature à impacter lourdement les dépenses sans que nous puissions avoir des capacités d'actions. C'est pour cela que nous continuons à maintenir nos objectifs :*

- *Analyse systématique des besoins à chaque fin de contrat, départ en retraite ou départ par mutation de la collectivité pour vérifier la pertinence du remplacement et la possibilité d'un redéploiement, d'une réorganisation, d'un recrutement*
- *Lutte contre l'absentéisme par les mesures de prévention relatives aux gestes et postures, à la prévention des risques professionnels, à l'analyse des accidents mais aussi des contrôles médicaux ponctuels par des médecins agréés, le tout en étroite collaboration avec le service de médecine du travail ;*
- *Analyse systématique des besoins de remplacements des agents absents, y compris lors de longues maladies ou maternité (sauf contraintes de taux d'encadrement) ;*
- *Développement de la formation professionnelle pour une meilleure adaptation au poste de travail.*

*Les subventions aux associations seront stables, ainsi que celle du CCAS (Centre Communal d'Action Social).*

✓ Recettes de fonctionnement

*Le budget primitif sera élaboré sur la base d'une stabilité des concours financiers de l'Etat (En effet, la stabilisation de la DGF ainsi que la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle - DCRTP).*

*En matière de fiscalité, la commune entend confirmer la stabilité de ses taux d'imposition mais elle sera impactée par l'augmentation mécanique des bases fiscales (hausse des valeurs locatives notamment).*

**b) Section d'investissement**

*La capacité d'investissement 2025 sera marquée comme l'année dernière par la nécessité de répondre aux besoins récurrents d'entretien, de mise aux normes de divers bâtiments communaux et équipements ainsi que la continuité des projets déjà en cours.*

*Les projets de l'année 2025 traduiront les priorités politiques de la Municipalité et honoreront les engagements pris depuis le début du mandat.*

*Pour une commune respectueuse de son patrimoine :*

- ✓ *Fin des travaux de restauration de l'église sur la partie classée et poursuite des travaux de rénovation sur la tranche optionnelle*
- ✓ *Entretien courant des bâtiments communaux (Sanitaires et remise en peintures des classes...)*
- ✓ *Livraison et mise en service de la maison médicale.*
- ✓ *Réaménagement de l'accueil et du RDC de l'hôtel de ville*
- ✓ *Poursuite de l'entretien et rénovation de la voirie*
- ✓ *Réfection de la dernière tranche de la rue Paul Fort*
- ✓ *Embellissement du cadre de vie de la ville*

*Pour une commune à l'écoute des besoins de ses habitants :*

- ✓ *Finalisation des études et lancement des marchés de la construction du Pôle Culturel*
- ✓ *Avancement des travaux de la ZAC d'Ezanville*
- ✓ *Lancement des travaux du Pôle gare*
- ✓ *Création de liaisons douces sur le territoire de la commune*
- ✓ *Lancement des études concernant le réaménagement du terrain VASSET*

*Pour une commune préservée :*

- ✓ *Priorité à la Sécurité via la vidéoprotection en constante modernisation*

## **5 Conclusion**

*Confrontée comme l'ensemble des collectivités à un contexte inflationniste et à des perspectives économiques incertaines, la commune portera un budget prudentiel nécessaire à la poursuite de son projet ambitieux.*

*La municipalité poursuivra ses efforts pour maintenir un cadre de vie agréable*

- ✓ *Soutien au tissu associatif*
- ✓ *Maintien des événements festifs*
- ✓ *Poursuites des permanences de Mr le Maire à la maison citoyenne*
- ✓ *Développement des actions en direction des jeunes (Service Jeunesse)*
- ✓ *Définition des actions à mettre en œuvre par le Conseil Municipal des enfants*
- ✓ *Maintien des activités à destination des familles et des seniors*

*La priorité sera donnée aux maintiens de la qualité des services aux administrés avec notamment, l'embellissement de la ville grâce au fleurissement, il est d'ailleurs à souligner que les efforts ont abouti puisque la ville a obtenu sa première fleur, ainsi que le prix du cimetière naturel.*

*Une attention particulière sera donnée à la biodiversité par la poursuite de l'Eco pâturage et le maintien de l'installation des ruches afin de préserver le label API CITE en 2025.*

*La municipalité s'engage, malgré les difficultés économiques à la stabilité des taux d'imposition, la maîtrise de son épargne et la capacité d'investissement.*

*Un emprunt sera inscrit afin de permettre la réalisation des gros investissements en cours (Le pôle culturel).*